

Conseil Municipal du 13 août 2021 – 18 h
COMPTE RENDU N°11

Présents : Magalie BILHAC, Éric BONAFE, Estelle BONNIOL, Bruno CASTES, Bernadette DEL-ROX, Grégory GUIZIOU, Patrick LOUX, Christine NOHARET, Isabelle SILHOL, Sébastien SILHOL, Christophe VIDAL, Dominique ZARAGOZA

Absents excusés : Stéphanie JEUNET, Muriel HUGOL, Pauline SOULAIROL,

1 – Election du secrétaire de séance

Madame le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire de séance.

2 - Adoption du P.V. de la réunion du 30 juillet 2021

Madame le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 30 juillet 2021.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 30 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

3 – Transfert agent Communauté de Communes du Clermontais

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite du transfert du service périscolaire à la Communauté de Communes du Clermontais, un agent communal (Nicolas NERVI) va réaliser plus de 50 % de son temps de travail dans ce service.

Dans ce cas, il convient d'appliquer un transfert de personnel au lieu d'une mise à disposition.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer concernant le transfert de M Nicolas NERVI à la Communauté de Communes du Clermontais au 1^{er} septembre 2021.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le transfert de Monsieur Nicolas NERVI à compter du 1^{er} septembre 2021 à la Communauté de Communes du Clermontais.

4 – Autorisation d'ester en justice

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la société d'assurance SMACL a désigné Maître Audouin, avocat à Montpellier pour représenter la commune dans l'affaire qui l'oppose à Mme FREZOU May-Cécile.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en 2017, Madame FREZOU a chuté sur la voie publique en affichant des tracs de son restaurant, et qu'elle a déposé une requête indemnitaire contre la commune.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à ester en justice dans l'affaire qui l'oppose à Mme FREZOU et désigne Maître Philippe AUDOUIN pour représenter la commune.

5 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'intention d'Aliéner - Non exercice du droit de préemption
NEANT

b) Autres Décisions

2021-10 portant avenant n°5 au contrat d'assurance de la SMACL afin d'ajouter le club house et les WC du chemin du Pigeonnier

2021-11 portant préemption de la parcelle B847 pour un montant de 1044 €.

Le secrétaire
Bruno CASTES

Le Maire
Isabelle SILHOL